

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 18 NOVEMBRE 2002

Etaient présents :

Cabinet Morel-Berthet : M. Rizzo.

Excusé : M. Serge Morel

Conseil Syndical : M.Mme : Castric, Convain, Grimaud, de la Roche, Maugey, Maurel, Meunier, Noël

Excusés : M. Mme : Carré, Ensiger, Maurice, Picot.

Délégués d'immeubles : M. Mme : Auffret, Dupeuble, Gautron, Pouchard, Romand, Soncarrieu.

Copropriétaires: M.Mme : Labrosse, Lefas..

1 - Ravalement

- **le retard** est inférieur aux 25 jours d'intempéries. Les travaux se prolongeront quelque temps après Noël mais les échafaudages seront retirés pendant cette période de fête. Aucune réception définitive n'a été faite à ce jour et nous demandons à l'architecte un PV avec la liste des réserves.

- **mains courantes** : un dernier devis est attendu avant décision ; le système de fixation des rambardes pose un problème ; la fabrication de cette pièce n'intéressant pas beaucoup les entreprises.

- Le conseil demande qu'un **pointage sérieux du « planning travaux »** soit fait par l'architecte (n^{ème} demande), particulièrement important à cette phase du ravalement.

2 – Désembouage

Les **panneaux des plafonds** des sous-sols sont enlevés pour permettre les réglages de l'équilibrage et la mise en place du calorifugeage. Ils seront remis en place courant janvier et le nettoyage, des sols et murs, effectué à la fin des travaux.

Les **pots à boue** pour mise en œuvre de l'injection du solvant sont installés.

3 – Cogénération

Le pré-contrat est examiné avec beaucoup d'attention. Il paraît être rédigé dans un souci d'équité entre les deux parties. Cependant sa rédaction manque de précision sur de nombreux points qui pourraient soulever des problèmes dans son interprétation tant sur le plan juridique que technique. L'ensemble des remarques est **en cours de regroupement** pour préparer la prochaine réunion tripartite (Résidence, Elyo, Expert).

4 - Divers

- **Armoires électriques** : le dernier des 3 devis est reçu, la décision sera prise, après examen.

- **Motos** : les problèmes sont loin d'être résolus sous le passage du jardin à la Française ; le stationnement des six places, toléré, pourrait être remis en question. Une commission a été créée pour étudier la possibilité d'aménagement de places le long des trottoirs dans la limite du raisonnable et à condition que cela ne soit pas une source de nuisances supplémentaires

- **Réunion du Maire** : La mise **zone bleu** du parking du centre commercial est en cours. Nous faisons des réserves sur cette mesure pour laquelle aucune mesure d'accompagnement a été prise et qui risque d'aggraver la situation du stationnement dans la Résidence.

Le **passage souterrain** face à l'appartement du gardien va être supprimé.

5 – Rappels

- **Sécurité** : Il est interdit de jeter les **réipients de verre** dans les vides ordures. Ce geste peut être à l'origine de **blessures graves** pour les hommes d'entretien. Des bacs sont prévus à cet effet dans tous les bâtiments.
- **Vigilance** : des jeunes gens motorisés **extérieurs à la Résidence** recherchent les locaux des sous-sols non encore fermés pour s'y rencontrer ; dernièrement au 43. Nous vous demandons de ne pas être indifférents à cette occupation en intervenant ou en signalant leur présence. Nous ferons intervenir la Gendarmerie si nécessaire.
- **Hygiène** : Il est interdit de **nourrir les animaux** (oiseaux), les déjections abîment les façades (refaites), incommode les habitants des étages inférieurs. L'excédent de nourriture attire de gros rongeurs (rats).
- **Civisme**
 - Tri sélectif** : respectez les consignes. Pas de déchets ménagers, pas de sacs ménagers dans les poubelles spécialisées.
 - Bruit** : respect du règlement de copropriété : les travaux bruyants sont interdits dimanche et jours fériés.
 - De jeunes artistes** commencent à redessiner (pour l'instant avec de la craie) sur les murs fraîchement repeints, merci de surveiller vos enfants.

PROCHAINE REUNION : 16/12.

Salle du Conseil, Centre Commercial 1^{er} étage (à coté du Vétérinaire).

L'Ordre du jour détaillé est affiché chez le gardien une semaine avant la réunion, ou adressé par email aux Résidents abonnés à notre liste de diffusion..

Nos réunions sont publiques, uniquement pour les copropriétaires

. Assemblée Générale, le 15/05/2003

Pour joindre le Conseil : Cahier de liaison chez le Gardien

tél. 01 34 62 16 94, fax. 01 34 62 04 32

e-mail : odmtv@work-in.net